

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 26 septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, A GUIBERT-BATTAINI, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J COSTE, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER ( proc de M CHAZE), J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE (proc de A ROUSSET), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52  
Présents : 43  
Procurations : 4  
Votants : 47  
Absents : 5

**Secrétaire de séance** : P MAISONNEUVE

**Absents** : K ESSAYAR, R KAPPEL, P DUPONT, D BERAL et A CHARROUD.

**En présence des suppléants non votants** : O BOISSIN.

Date de convocation : 20/09/2023

**Objet** : Lancement d'une procédure formalisée pour un marché de services en vue de l'entretien des espaces (sentiers randonnée, zones d'activités, voies vertes).

Le Président rappelle à l'assemblée que le marché en cours (référence 2022.090), relatif à l'entretien des espaces, arrive à échéance le 31/12/2023 et précise qu'il s'agit d'un marché « réservé » au sens du code de la commande publique (marché s'adressant aux structures d'insertion).

Il est proposé de lancer une nouvelle consultation composée comme suit :

- marché d'une durée de 4 ans
- procédure formalisée
- procédure allotie comportant 2 lots :

N° lot	Intitulé	Montant estimatif HT maximum pour la durée totale du marché
1	ENTRETIEN SENTIERS RANDONNEE	291 680 € dont PSE (marché réservé association insertion)
2	ENTRETIEN DES ESPACES	240 000 € (ZAE et VOIES VERTES)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le Président à faire préparer et publier une consultation selon les modalités prévues ci-avant ;
- De prendre acte que s'agissant d'une procédure formalisée, l'attribution des futurs marchés sera soumise à une nouvelle délibération du Conseil Communautaire sur présentation du rapport de la commission d'appel d'offres.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 27 septembre 2023  
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20230926-DEL26092023-58-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2023  
Date de réception préfecture : 27/09/2023